

les secteurs de l'énergie électrique, des transports et de la machinerie industrielle. Le secteur du matériel industriel et minier vient en deuxième position pour les besoins d'investissements privés, suivi de celui de la construction privée. La consommation devrait s'accroître de 5,2 p. 100 en 1994, comparativement à une moyenne de 3 p. 100 dans la dernière décennie.

Le gouvernement canadien fait sa part pour faciliter l'accès au marché philippin. Hier, le secrétaire Navarro et moi-même avons signé un nouvel Accord sur la protection des investissements étrangers en présence du président Ramos. Cet Accord bilatéral de réciprocité vise à protéger et à promouvoir l'investissement étranger entre nos deux pays. Il définit les droits et obligations de chacun des signataires pour ce qui concerne le traitement de l'investissement étranger, et favorise un climat d'investissement stable. Nombre de gens d'affaires se sont montrés intéressés par un tel accord en raison de la croissance des investissements réalisés dans ce pays. Cet Accord, le premier du genre à être conclu avec un pays asiatique, montre clairement que le Canada est vivement intéressé par les Philippines.

Nous collaborons aussi avec les sociétés canadiennes pour tirer avantage des débouchés offerts par le biais de la Banque asiatique de développement [BAD]. Pendant ma visite, j'ai rencontré des cadres supérieurs de la BAD pour leur rappeler notre désir d'accroître notre part des marchés de la Banque. Il semble que la BAD va prêter jusqu'à 1,5 milliard de dollars américains aux Philippines sur les trois prochaines années. Nous entendons appliquer un plan focalisé sur certains secteurs et projets en vue d'accroître le nombre des projets financés par la BAD qui sont octroyés à des sociétés canadiennes.

Nous entendons travailler très fort pour développer davantage notre excellente relation avec les Philippines. À cet égard, j'espère que le président Ramos pourra visiter le Canada au début de l'an prochain. Une telle visite valoriserait grandement la relation bilatérale et ferait mieux comprendre aux milieux d'affaires canadiens que les Philippines méritent leur attention.

Nous sommes certes nettement très intéressés par nos relations commerciales avec les Philippines, mais sans perdre de vue nos relations plus larges avec l'ensemble de la région Asie-Pacifique. D'où l'attachement du Canada au mécanisme de Coopération économique Asie-Pacifique, ou APEC. Nous voulons que l'APEC devienne le principal mécanisme de consultation et de coopération économiques et commerciales dans la région, car il a prouvé qu'il peut amener les pays de la région à libéraliser leur commerce et à ouvrir leur économie. L'APEC a aussi tissé de nouveaux liens transpacifiques et donné à ses membres une confiance renouvelée dans la stabilité de la région. La semaine prochaine, je m'envolerai vers Osaka où je m'associerai encore